

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
32**

**Nombre de votants :
32**

**Date de convocation :
21 septembre 2021**

**Date d'affichage :
1^{er} octobre 2021**

L'AN deux mille vingt et un, le **27 Septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 5), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA (à partir de la question n° 6), Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Michel BAGES

Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 6

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
absent jusqu'à la question n° 5

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Véronique FEUERSTEIN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

QUESTION N° 10

OBJET : Marché d'exploitation de performance énergétique, installations de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et d'eau chaude sanitaire – Avenant n°3 au lot 3 : sites raccordés au réseau de chaleur urbain RCBE.

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la ville » qui s'est réunie le 14 septembre 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 septembre 2021.

Par délibération du 2 juillet 2015, le Conseil municipal a autorisé le Maire à souscrire le marché suivant :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Durée	Montant € HT (pour la durée du marché)
3	Sites raccordés au réseau chaleur	IDEX	8 ans	145 697 .76

Les avenants précédents sont les suivants :

- Intégration des équipements thermiques de la maison des syndicats implantée en sous-station du Forum Rexy concernant le contrat P2 (délibération du 11 mai 2017), pour une plus-value de 2 949.80 € HT sur la totalité du marché.
- Intégration de façon temporaire de la cuisine centrale sur la période du 01/09/19 au 31/08/2020 (délibération du 23 mai 2019), pour une plus-value de 11 885.31 € HT.

Aujourd'hui il est proposé le gel de l'intéressement pour les motifs suivants :

Compte tenu de la modification exceptionnelle des conditions d'exploitation des bâtiments publics en lien avec les obligations sanitaires nationales (cf. crise sanitaire COVID 19), il est proposé le gel de l'intéressement pour l'ensemble des installations concernées pour la période de chauffe 2020 – 2021.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer l'avenant susmentionné.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 septembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL